

Rapport Annuel 2019-2020

TABLE DES MATIÈRES

Message du président et du directeur general	
Mission, vision et objets	
Profil de l'organisme	5
Cadres de reddition des comptes et des activités	6
Gouvernance du Centre	7
Organigramme	
Buts et orientations stratégiques	
Répercussions de la COVID-19 sur les activités et le rendement	11
Résumé des buts de rendement	12
Premier but	13
Deuxième but	
Regard sur l'avenir	20
Responsabilité de la direction en matière d'informations financières	21
Annexe A: Rapport du vérificateur indépendant	23

[©] Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2020 ISBN 978-1-4868-4472-2, Rapport annuel, Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau : ISSN 1920-4930 (PDF)

Message du président et du directeur general

Dans le cadre de sa vision de devenir un centre d'excellence pour l'eau accessible, le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau a continué à renforcer ses programmes afin de fournir de l'éducation, de la formation et des renseignements aux propriétaires, aux exploitants et aux autorités d'exploitation de réseaux d'eau potable, ainsi qu'au public, partout en Ontario pendant l'exercice financier 2019–2020.

Au cours du dernier exercice, le Centre a continué d'administrer et d'offrir des cours obligatoires au nom du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs (le Ministère). Il a également développé et offert une gamme d'options de formation spécialisées pour répondre aux besoins des clients, y compris 53 cours pratiques, le neuvième Maintenancefest annuel et un atelier sur la Norme de gestion de qualité de l'eau potable, fourni à trois endroits. Le programme d'assurance de la qualité du Centre a veillé à ce que les normes soient respectées dans toutes les initiatives de formation. Jusqu'à ce jour, le Centre a formé plus de 90 000 participants.

Le Centre a aussi continué à améliorer la qualité de l'eau potable dans les communautés des Premières Nations en fournissant une formation aux exploitants de leurs réseaux d'eau potable. Avec les deux collaborateurs du Centre, Keewaytinook Okimakanak du Northern Chiefs Council et de l'Ontario First Nations Technical Services Corporation, et avec le soutien du ministère, le Centre a fourni trois séances du cours d'introduction pour les exploitants des réseaux d'eau potable des Premières Nations et cinq séances du cours de gestion des réseaux d'eau potable dans les communautés des Premières Nations, à l'intention des gestionnaires et des dirigeants élus.

L'installation de démonstration technologique du Centre a servi de plateforme pour des formations pratiques et des essais pilotes. Des visites techniques de l'installation ont été fournies à 311 personnes. Le Centre a réalisé sept projets d'essais pilotes, dont cinq avec les communautés des Premières Nations, pour fournir des renseignements sur la qualité des sources d'eau, le rendement du traitement et d'autres technologies de traitement. En date du 31 mars 2020, il y avait quatre autres projets d'essais pratiques en cours. Le Centre a également produit 14 publications en 2019-2020 pour améliorer le transfert des connaissances.

Nous profitons de cette occasion pour remercier le ministère pour la prestation d'aide et de soutien financier, le conseil d'administration pour la surveillance des activités du Centre, et le personnel du Centre pour son engagement à aider nos clients à protéger les ressources en eau.

Mike Smith,

président, conseil d'administration

Carl Kuhnke, directeur général

Mission, vision et objets

Mission et vision

Pendant l'exercice financier 2019-2020, le Centre a entrepris une initiative visant à renforcer les programmes et élaborer un nouveau plan stratégique. La mission et la vision suivantes ont évolué dans le cadre du projet de planification stratégique:

Mission: Renseigner et soutenir les clients dans la gestion de leurs réseaux d'eau afin de préserver les ressources en eau

Vision: Devenir un « centre d'excellence pour l'eau » accessible.

Objets

Le Règlement de l'Ontario 304/04 pris en application de la Loi sur les sociétés de développement définit les objets du Centre, qu'il réalise seul ou de concert avec d'autres organismes:

- Coordonner et fournir de l'enseignement et de la formation à l'intention des propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable.
- Fournir aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable ainsi qu'au public des renseignements, de l'enseignement et des conseils sur ce qui suit:
 - i. le traitement d'eau requis pour assurer la salubrité de l'eau potable;
 - ii. l'équipement et la technologie utilisés pour assurer la salubrité de l'eau potable;
 - iii. les exigences d'exploitation requises pour assurer la salubrité de l'eau potable;
 - iv. les autres questions environnementales liées à l'eau potable.
- Parrainer des recherches sur les activités liées à ses objets.
- Conseiller le ministre sur les priorités en matière de recherche et de développement pour assurer et maintenir la salubrité de l'eau potable.
- Entreprendre d'autres activités compatibles avec ses objets qui sont décrites dans les directives en matière de politique données par le ministre ou énoncées dans un accord conclu avec ce dernier.

Profil de l'organisme

Le Centre, un service opérationnel du gouvernement de l'Ontario, a été créé en octobre 2004 suite aux recommandations du juge en chef adjoint Dennis O'Connor dans le rapport d'enquête sur Walkerton. Le Centre coordonne et offre un enseignement, une formation et des conseils aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable à travers l'Ontario.

Le Centre cherche à répondre aux besoins des professionnels du secteur de l'eau en offrant une gamme complète de formations à travers l'Ontario. Il collabore également avec la province à des initiatives visant à améliorer l'eau potable dans les communautés des Premières Nations.

L'installation de démonstration technologique, avec ses technologies de traitement et de distribution de l'eau, facilite la formation pratique, l'enseignement et la communication de renseignements et de conseils sur le matériel de traitement et de distribution de l'eau, les technologies, les exigences opérationnelles et des questions environnementales liées à l'eau potable. Le Centre évalue aussi des besoins et des lacunes dans la recherche et peut parrainer des projets de recherche contribuant à atteindre ses objets.

Cadres de reddition des comptes et des activités

Le Centre est régi par le Règlement de l'Ontario 304/04 pris en application de la *Loi sur les sociétés de développement*, ses propres règlements et un protocole d'entente entre le ministre et le Centre. Le Centre tient à être publiquement transparent et responsable à l'égard des Ontariens et Ontariennes, et il réalise ses objets conformément aux lois et règlements applicables, aux directives du Conseil de gestion du gouvernement et aux politiques et lignes directrices du gouvernement de l'Ontario.

Conformément au Règlement de l'Ontario 304/04, le Centre doit soumettre un rapport annuel, qui inclut ses états financiers vérifiés et qui fait partie de sa structure de responsabilisation. Le rapport est présenté par le Centre au ministre, qui le dépose à l'assemblée législative de l'Ontario. Il est ensuite consultable par le public sur le site Web du Centre, à cwae.ca.

La Directive concernant les organismes et les nominations exige que le Centre prépare un plan d'activités annuel. Pendant l'exercice financier 2019-2020, le conseil d'administration a supervisé l'élaboration et la mise en œuvre d'un nouveau plan d'activités triennal, qui comprenait un examen des risques, des mesures de rendement et des résultats.

Il revient aussi au conseil d'administration de veiller à ce que l'exploitation et les transactions financières du Centre fassent l'objet d'une vérification annuelle externe, conformément au Règlement de l'Ontario 304/04 et au protocole d'entente. La vérification annuelle a été effectuée par BDO Canada LLP et est sujette à examen par le Bureau du vérificateur général de l'Ontario. De plus, le Ministère examine les activités du Centre au moins une fois tous les trois ans, et le ministre peut demander une vérification en tout temps.

Outre ce cadre de reddition des comptes, il incombe au Centre d'élaborer et de mettre en pratique les politiques et procédures nécessaires pour assurer la transparence et la reddition des comptes de ses opérations.

Gouvernance du Centre

Le lieutenant-gouverneur en conseil, avec les conseils du ministre, nomme le conseil d'administration du Centre, composé d'au plus 12 membres. Le mandat maximal des membres est de trois ans et peut être renouvelé. Le conseil rend compte à l'Assemblée législative de l'Ontario par l'intermédiaire du ministre, et, sous la direction du président, est responsable de la surveillance de la gestion des activités du Centre. Le conseil se réunit régulièrement. Voici les personnes qui ont siégé au conseil d'administration pendant l'exercice financier 2019–2020:

Mike Smith, président

Membre depuis: le 29 août 2019

Mandat actuel: du 29 août 2019 au 28 août 2022 Rémunération totale en 2019–2020: 1 650,00 \$

Lorri Bova, M.Ing., ing.

Membre depuis: le 8 février 2018

Mandat actuel: du 8 février 2018 au 7 février 2021 Rémunération totale en 2019–2020: 1 375,00 \$

Scott Carter

Membre depuis: le 28 novembre 2019

Mandat actuel: du 28 novembre 2019 au 27 novembre 2022

Rémunération totale en 2019-2020: 687,50 \$

Lou Anthony D'Alessandro

Membre depuis: le 12 octobre 2004

Mandat actuel: du 20 août 2017 au 19 août 2020 Rémunération totale en 2019–2020: 1 650,00 \$

Rui De Carvalho, M.Ing., ing.

Membre depuis: le 12 octobre 2004

Mandat actuel: du 22 octobre 2016 au 21 octobre 2019

Rémunération totale en 2019-2020: 412,50 \$

Andrew Henry, ing.

Membre depuis: le 6 mai 2015

Mandat actuel: du 6 mai 2017 au 5 mai 2020 Rémunération totale en 2019–2020: 1 687,50 \$

Kari-Anne Cornwall

Membre depuis: le 21 mars 2018

Mandat actuel: du 21 mars 2018 au 20 mars 2021 Rémunération totale en 2019–2020: 1 375,00 \$

Keith Maracle, M. Ing., ing., PMP

Membre depuis: le 28 septembre 2016

Mandat actuel: du 28 septembre 2016 ay 27 septembre 2019

Rémunération totale en 2019-2020 : 412,50 \$

Deborah Martin-Downs, B. Sc. E., M. Sc.

Membre depuis: le 8 janvier 2018

Mandat actuel: du 8 janvier 2018 au 7 janvier 2021 Rémunération totale en 2019–2020 : 1 375,00 \$

Delbert (Deb) Shewfelt

Membre depuis: le 10 avril 2013

Mandat actuel: du 10 avril 2017 au 9 avril 2020 Rémunération totale en 2019–2020: 962,50 \$

Laura Smit

Membre depuis: le 18 février 2015

Mandat actuel: du 18 février 2017 au 17 février 2020 Rémunération totale en 2019–2020: 1 375,00 \$

Stephen Spitzig, CPA, CMA

Membre depuis: le 12 octobre 2004

Mandat actuel: du 5 novembre 2019 au 4 novembre 2022

Rémunération totale en 2019-2020: 1 512,50 \$

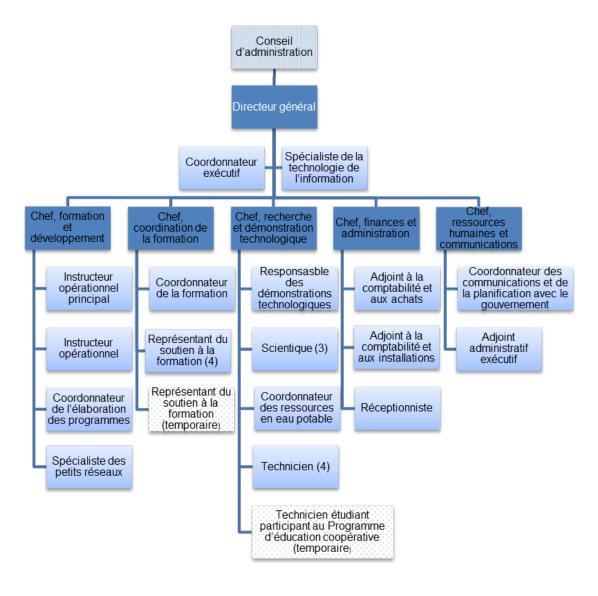
Ellen Stitt

Membre depuis: le 29 novembre 2017

Mandat actuel: du 29 novembre 2017 au 28 novembre 2020

Rémunération totale en 2019-2020: 0 \$

Organigramme



Au 31 mars 2020

Buts et orientations stratégiques

Le plan d'activités triennal du Centre décrit son orientation future, tout en utilisant au mieux les ressources disponibles pour réaliser ses objectifs. Au cours de l'exercice 2019-2020, le Centre a renforcé les programmes existants et a développé de nouvelles initiatives pour contribuer à assurer la sécurité de l'eau potable en Ontario:

- 1. Le Centre répondra aux besoins des professionnels de l'eau potable en coordonnant et en offrant une gamme complète de cours de formation et un enseignement à travers la province.
- 2. Le Centre fournira des renseignements et des conseils sur l'eau potable par l'intermédiaire de l'installation de démonstration technologique et utilisera l'installation comme plateforme pour la formation pratique.

Répercussions de la COVID-19 sur les activités et le rendement

La pandémie mondiale de COVID-19 a affecté le monde entier à tous les niveaux, et le Centre ne s'en est pas tiré indemne. De nombreux cours et événements prévus ont été reportés ou annulés dans le but de contribuer à aplatir la courbe et à ralentir la propagation de la COVID-19. Par conséquent, le nombre de participants aux séances de formation du centre pendant l'exercice financier 2019–2020 a été inférieur aux prévisions. Certains des événements de longue date populaires du Centre, notamment l'atelier pratique annuel sur les petits systèmes. Le cours d'introduction pour les exploitants de réseaux d'eau potable des Premières Nations a également été retardé. Ce cours est une initiative de deux semaines, à savoir une semaine d'autoapprentissage supervisé et une semaine de formation pratique. Une séance de la formation pratique prévue pour mars 2020 a également été reportée en raison de la pandémie.

La fermeture du centre pour le public a également affecté le nombre de visites techniques fournies pendant l'exercice financier 2019–2020. L'événement annuel du Centre, pendant lequel il accueille des élèves locaux pour une célébration éducative de la Journée mondiale de l'eau, a été annulé. Le Centre a donc reçu environ 500 visiteurs de moins.

Bien que de nombreuses initiatives du Centre aient été reportées ou annulées, il a continué à fournir tous les services disponibles à ses clients pendant toute cette période, le personnel ayant été rapidement repositionné pour travailler à domicile moins de 48 heures après la publication de l'ordonnance d'urgence provinciale. Grâce à des efforts dévoués, le Centre a pu continuer à offrir à ses clients des cours par correspondance et en ligne, notamment le cours obligatoire de renouvellement du certificat du ministère pour les exploitants des réseaux d'eau potable, et réaliser des projets d'essais pilotes. Ces derniers ont été lancés dans le cadre d'une approche par phases, la première phase étant effectuée dans l'établissement de démonstration technologique et la deuxième phase étant réalisée lorsque cela sera approprié, selon les conseils du médecin-hygiéniste en chef de l'Ontario.

Résumé des buts de rendement

Initiative	Description	Indicateurs de rendement	Statut	Commentaires
Enseignement et formation	Le Centre répondra aux besoins des professionnels de l'eau potable en coordonnant et en offrant une gamme complète de cours de formation et un enseignement à travers la province.	Participants à la formation: Formation de 7 800 participants	Non réalisé	Le Centre a formé 6 595 participants.
		Qualité de la formation – indice d'assurance de la qualité: Maintenir un indice d'assurance de la qualité > 0,85	Dépassé	L'indice d'assurance de la qualité pour 2019-2020 a été de 0,958. Le maximum est 1,000.
		Cours pratiques: Offrir 36 cours pratiques	Dépassé	Le Centre a offert 53 cours pratiques.
		Formation d'exploitants de réseaux d'eau potable des Premières Nations: Offrir quatre séances du cours de base à l'intention des apprentisexploitants de réseaux d'eau potable et quatre séances du cours pour les gestionnaires	Réalisé en partie	Trois séances du cours d'introduction pour les exploitants des réseaux d'eau potable des Premières Nations et cinq séances du cours de gestion des réseaux d'eau potable dans les communautés des Premières Nations ont eu lieu.
Information et conseils	Le Centre fournira des renseignements et des conseils sur l'eau potable par l'intermédiaire de l'installation de démonstration technologique et utilisera l'installation comme plateforme pour la formation pratique.	Visites techniques de l'installation de démonstration technologique: Offrir des visites à 440 personnes	Not achieved	The Centre provided technical tours to 311 individuals.
		Publications: Produire 10 publications, notamment des fiches techniques, des publications à comité de lecture et des présentations extérieures	Dépassé	Quatorze publications ont été produites, y compris cinq fiches d'information, trois publications, trois présentations techniques et trois rapports de projets d'essais pilotes qui sont publiés dans la Bibliothèque de ressources sur l'eau potable en ligne du Centre.
		Projets d'essais pilotes: Réaliser six projets d'essais pilotes	Dépassé	Sept projets d'essais pilotes ont été réalisés pour des réseaux d'eau en Ontario.

Premier but

Le Centre répondra aux besoins des professionnels de l'eau potable en coordonnant et en offrant une gamme complète de cours de formation et un enseignement à travers la province.

En 2019–2020, 6 595 participants de l'Ontario ont été formés par le Centre. Le résumé qui se trouve à la page 15 illustre le nombre de participants à toutes les initiatives de formation du Centre. Depuis son établissement, le Centre a formé plus de 90 000 personnes.

Formation obligatoire

En 2019–2020, le Centre a administré et donné les trois cours obligatoires exigés pour la certification en Ontario à 2 900 participants. Ces cours, offerts au nom du Ministère, étaient: Cours de base à l'intention des apprentis-exploitants de réseaux d'eau potable, Exploitation de petits réseaux d'eau potable et L'essentiel pour l'exploitant de réseaux d'eau potable.

Formation spécialisée

Le Centre offre une variété de formations spécialisées permettant d'obtenir les crédits d'éducation permanente exigés pour le renouvellement de la certification. Pendant l'exercice financier 2019–2020, le Centre a lancé quatre nouveaux cours: Filtration sur milieu granulaire assistée chimiquement; Désinfection: Chlore; Mathématiques fondamentales; et Évaluation quantitative des risques microbiens.

Le Centre souhaitait offrir une formation axée sur l'enseignement pratique. Pendant l'exercice financier 2019–2020, 53 cours pratiques et modules de formation de deux heures ont été offerts, dépassant l'objectif d'offrir 36 cours pratiques. Une initiative de formation pratique populaire est le Maintenancefest, dans le cadre de laquelle est proposée une gamme variée de modules de formation animés par des experts du secteur de l'eau. Le Centre a introduit trois nouveaux modules de formation de deux heures pour attirer les participants à la neuvième édition de l'événement annuel, qui a attiré plus de 100 participants. Un événement régional a également été offert à Thunder Bay, où 26 participants ont reçu de la formation.

Une autre initiative de formation spécialisée réussie a été les ateliers sur la *Norme de gestion de la qualité de l'eau* potable organisés à Kingston, London et à Thunder Bay, qui ont attiré un total de 155 participants. Le Centre a organisé ces ateliers à titre de suivi du cours actuel. Les ateliers ont permis aux participants de faire du réseautage et de communiquer avec des experts. Parmi les sujets abordés, citons les vérifications de transition, l'évaluation des dangers obligatoires, les mesures correctives et préventives, la planification des infrastructures, la préparation aux situations d'urgence et les meilleures pratiques de gestion.

Formation pour les exploitants des petits réseaux d'eau

Le Centre a continué à offrir différentes formations conçues pour les propriétaires et exploitants de petits réseaux d'eau réglementés en vertu du Règlement de l'Ontario 170/03, pris en application de la *Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable*, ou du Règlement de l'Ontario 319/08, pris en application de la *Loi sur la protection et la promotion de la santé*. Trois de ces cours sont Éléments de base des petits réseaux; Meilleures pratiques pour les petits réseaux d'eau potable; et Cours avancé pour les petits réseaux d'eau potable. Le cours Éléments de base des petits réseaux a été lancé pendant l'exercice financier 2019-2020, remplaçant le cours Formation pratique pour les propriétaires et exploitants de petits réseaux d'eau potable. Le nouveau cours inclut une revue des caractéristiques des sources d'eau, de la désinfection primaire et secondaire et des défis associés à l'équipement de traitement couramment utilisé dans les petits réseaux d'eau potable. Les participants apprennent également comment effectuer des vérifications de surveillance et opérationnelles et le processus de réponse aux incidents de mauvaise qualité de l'eau.

Formation pour les exploitants de réseaux d'eau des Premières Nations

En 2019-2020, le Centre a continué d'offrir une formation sur mesure à des exploitants de réseaux d'eau des Premières Nations. Avec le financement du ministère, le Centre et ses deux collaborateurs, l'Ontario First Nations Technical Services Corporation et Keewaytinook Okimakanak, ont fourni trois séances du cours d'introduction pour les exploitants des réseaux d'eau potable des Premières Nations. Chaque séance durait deux semaines avec une semaine d'étude indépendante supervisée et une semaine de formation pratique. Le programme a été adapté à l'expérience des exploitants dans les communautés des Premières Nations et a été fourni gratuitement aux participants.

La première séance du cours de gestion des réseaux d'eau potable dans les communautés des Premières Nations a été donnée en mai 2019. Quatre séances supplémentaires de ce cours d'une journée ont été données pendant l'exercice financier dans le but de fournir de l'éducation relative aux éléments de la gestion efficace de réseaux d'eau potable, des ressources et des outils pratiques pour le Chef et le conseil, les gestionnaires et les superviseurs responsables des réseaux d'eau potable.

Le Centre continuera de fournir cette formation pour aider à améliorer la qualité de l'eau potable dans les communautés des Premières Nations.

Statistiques sur la formation

Cours	Nombre de personnes formées exercice financier 2017-2018	Nombre de personnes formées exercice financier 2018-2019	Nombre de personnes formées exercice financier 2019-2020	Total sur trois ans
Cours de base à l'intention des apprentis-exploitants de réseaux d'eau potable	355 *	373 *	341 *	1,069 *
Diligence dans l'exploitation des réseaux d'eau potable (en classe)	474	**	**	474
Diligence dans l'exploitation des réseaux d'eau potable (par correspondance)	168	**	**	168
L'essentiel pour l'exploitant de réseaux d'eau potable (en classe)	988	1,718	792	3,498
L'essentiel pour l'exploitant de réseaux d'eau potable (par correspondance)	154	337	259	750
Exploitation de petits réseaux d'eau potable (par correspondance)	807	767	667	2,241
Exploitation de petits réseaux d'eau potable (en ligne)	673	670	807	2,150
Exploitation de petits réseaux d'eau potable (en classe)	22	0	34	56
TOTAL PARTIEL : COURS OBLIGATOIRES	3,641	3,865	2,900	10,406
Cours spécialisés	3,006	2,983	2,846	8,835
Responsabilités découlant du degré de diligence réglementaire – <i>Loi sur la salubrité de l'eau potable</i>	101	1,102	641	1,844
Programme de délivrance des permis des réseaux municipaux d'eau potable (en classe)	332	179	208	719
TOTAL PARTIEL: COURS NON OBLIGATOIRES	3,439	4,264	3,695	11, 398
TOTAL	7,080	8,129	6,595	21,804

^{*} Comprend les participants au Cours de base à l'intention des exploitants de réseaux d'eau potable des Premières Nations.

^{**} Ce tableau illustre le remplacement du cours obligatoire de renouvellement du certificat *Diligence dans l'exploitation des réseaux d'eau potable*, que le Centre offre depuis le 1^{er} janvier 2018. Les exploitants doivent suivre ce cours obligatoire pour renouveler leur certificat tous les trois ans.

Programme d'assurance de la qualité

Le Centre est résolument engagé sur la voie de l'excellence et de l'amélioration continue de sa formation. Le Centre utilise un indice d'assurance de la qualité pour mesurer la satisfaction des participants à la formation et l'efficacité de la formation. Les mesures suivantes contribuent à l'établissement de l'indice d'assurance de la qualité:

- évaluations des participants comprenant des notes pour l'instructeur, le contenu du cours et la satisfaction globale avec le cours.
- évaluations des participants après la formation comprenant des questions semblables à celles des formulaires d'évaluation initiale des participants.
- évaluations des cours par le personnel du Centre au moyen de listes d'évaluation normalisées pour obtenir plus d'informations sur le contenu des cours et les instructeurs.

L'indice d'assurance de la qualité pour l'exercice financier 2019–2020 s'élevait à 0,958 sur un maximum de 1,000. L'indice d'assurance de la qualité indique que, pour l'ensemble des cours, 95,8 pour cent des répondants au sondage ont accordé une cote de bon ou excellent, les évaluations possibles étant mauvais, médiocre, acceptable, bon et excellent.

Divers autres facteurs ont aussi joué un rôle dans le programme d'assurance de la qualité du Centre:

- Le Comité consultatif sur la formation, composé d'employés du Centre et d'une large gamme de spécialistes du secteur de l'eau qui y participent bénévolement, impulse l'amélioration continue du programme en examinant le plan de formation annuel du Centre et en donnant des recommandations sur la façon dont le Centre peut le mieux possible répondre aux besoins en formation du secteur de l'eau potable de l'Ontario.
- Le processus d'élaboration des programmes tire des renseignements d'une vaste gamme de sources, notamment les participants à la formation, le Comité consultatif sur la formation et les normes de l'industrie.
- Les instructeurs du Centre sont tenus de passer un cours de formation d'une durée de deux jours qui inclut une évaluation pratique de leur habileté à donner la formation.

Deuxième but

Le Centre fournira des renseignements et des conseils sur l'eau potable par l'intermédiaire de l'installation de démonstration technologique et utilisera l'installation comme plateforme pour la formation pratique.

Visites de l'installation de démonstration technologique

L'installation de démonstration technologique reflète la diversité des technologies de traitement et de distribution de l'eau potable utilisées en Ontario. Du nouvel équipement est ajouté lorsqu'il est adopté par l'industrie de l'eau.

Pendant l'exercice financier 2019–2020, le Centre a fait visiter l'établissement de démonstration technologique à 452 personnes. Trois cent onze de ces personnes, qui comprenaient des participants au cours et des étudiants postsecondaires, ont reçu des visites techniques qui fournissaient des renseignements sur l'équipement et les exigences opérationnelles requises pour assurer la salubrité de l'eau. Le reste des visites ont été non techniques et ont servi à donner au public des renseignements généraux sur l'eau et le Centre.

Le Centre a apporté son soutien à des étudiants du postsecondaire de l'Ontario en donnant une formation pratique spéciale dans l'installation de démonstration technologique à 113 étudiants en 2019–2020. Quatre-vingt-deux de ces étudiants étaient inscrits dans huit des collèges qui offrent le cours de base à l'intention des apprentis-exploitants dans le cadre de leur programme d'études.

Publications

Pendant l'exercice financier 2019–2020, le Centre a diffusé de l'information par l'entremise des 14 publications suivantes, y compris cinq fiches d'information, trois publications, trois présentations techniques et trois rapports de projets d'essais pilotes affichés dans la Bibliothèque des ressources en eau potable:

- Une étude de cas visant à trouver une option pour réduire l'arsenic. Présenté lors de l'Ontario's Water Conference & Trade Show à Ottawa, en Ontario, en mai 2019.
- Control of Chlorinated Disinfection By-Products (DBPS): Pilot Testing Experiences in Two Ontario First Nations Communities. Publié dans Ontario Pipeline, volume 15, numéro 4, 2019.
- Cooling Tower Registries and Building Water Management Plans: Strategies to Combat Legionnaires' Disease. Publié par le Centre de collaboration nationale en santé environnementale, janvier 2020.
- Est-ce que je dois utiliser des produits ou matériaux certifiés dans mon réseau d'eau potable? Fiche d'information publiée dans la Bibliothèque de ressources sur l'eau potable.
- Comment faire tester mon eau potable? Fiche d'information publiée dans la Bibliothèque de ressources sur l'eau potable.
- Comment puis-je savoir s'il y a du plomb dans mon eau? Fiche d'information publiée dans la Bibliothèque de ressources sur l'eau potable.
- Comment entretenir ma citerne? Fiche d'information publiée dans la Bibliothèque de ressources sur l'eau potable.
- Investigating Disinfection Byproducts for Chippewas of Nawash Unceded First Nation. Publié dans Environmental Science & Engineering Magazine, décembre 2019.
- Optimisation des procédés de traitement conventionnels pour le contrôle de l'aluminium résiduel. Rapport de projet d'essai pilote publié dans la Bibliothèque de ressources sur l'eau potable.
- Essai pilote de certaines technologies d'enlèvement de matières organiques naturelles pour le traitement d'eau d'une Première Nation. Présenté lors de l'Ontario's Water Conference & Trade Show à Ottawa, en Ontario, en mai 2019.
- Réduction du fer et du sulfure d'hydrogène dans un système de puits en utilisant l'oxydation et la filtration. Présenté lors de l'Ontario's Water Conference & Trade Show à Ottawa, en Ontario, en mai 2019.
- Réduction du fer et du manganèse grâce à un traitement conventionnel et à la filtration sur sable vert. Rapport de projet d'essai pilote publié dans la Bibliothèque de ressources sur l'eau potable.
- Essai pilote d'ultrafiltration et de charbon actif en grains avec la Première Nation chippewa de Nawash. Rapport de projet d'essai pilote publié dans la Bibliothèque de ressources sur l'eau potable.
- Quelles sont les exigences en matière de transport d'eau potable? Fiche d'information publiée dans la Bibliothèque de ressources sur l'eau potable.

Le Centre continuera de prendre des mesures pour communiquer des informations à travers divers canaux, notamment des publications, des fiches techniques, des présentations techniques et la Bibliothèque des ressources en eau potable, dans le but d'améliorer les transferts de connaissances et d'aider les exploitants et les décideurs qui supervisent des réseaux d'eau.

Essais pilotes

Pendant l'exercice financier 2019–2020, le Centre a continué d'offrir des services d'essais pilotes et a réalisé sept projets pour des réseaux d'eau en Ontario. Quatre projets supplémentaires étaient également en cours à la fin de l'exercice financier. Ces projets pilotes sont utiles parce qu'ils permettent au Centre de trouver des solutions à des problèmes précis de ses clients et de fournir de l'information pour mieux faire comprendre les paramètres et les technologies visant la qualité des sources d'eau, la performance des traitements et les traitements alternatifs. Ils offrent aussi plus de possibilités d'apprentissage personnalisé que les publications. Les résultats des essais des projets pilotes peuvent être utilisés pour améliorer des formations existantes et contribuer à la création de nouveaux cours, ou encore être communiqués dans des conférences, des articles de publications pertinentes ou des fiches techniques qui récapitulent des informations techniques dans le but d'améliorer le transfert des connaissances. Les clients qui participent à ces projets d'essais pilotes peuvent utiliser les résultats obtenus lors de consultations de cabinets de génie-conseil et autres experts pour traiter les vulnérabilités de leur réseau. Des projets pilotes portant sur les sujets suivants ont été réalisés en 2019–2020:

- Réduction de l'arsenic: Certaines sources d'eaux souterraines peuvent contenir de l'arsenic dans l'eau potable traitée à des niveaux pouvant affecter la santé humaine. Le Centre a réalisé un projet d'essai pilote qui comprenait des essais de floculation sur place et des essais pilotes pour aborder les niveaux élevés d'arsenic et de fer.
- Eau potable dans les communautés des Premières Nations: Le Centre a réalisé cinq projets d'essais pilotes visant à régler différentes préoccupations relatives à l'eau potable des clients des Premières Nations. Parmi les sujets abordés: l'évaluation des sources d'eau pour les approvisionnements publics potentiels en eau potable; l'évaluation du rendement des options de traitement; la réduction des matières organiques naturelles et des sous-produits de désinfection; et l'analyse des sous-produits de désinfection à partir de conditions de distribution simulées.
- Contrôle du goût et de l'odeur: Un client a exprimé ses préoccupations concernant le goût et l'odeur saisonniers dans l'eau potable. Le Centre a testé deux usines pilotes afin de réduire les contaminants qui causent le goût et l'odeur.

Le comité consultatif sur la recherche du Centre – formé d'employés du Centre et de bénévoles qui partagent leur expérience dans la recherche sur l'eau – continuera d'identifier et d'évaluer les lacunes dans la recherche sur l'eau. Cette information aidera le Centre à établir des priorités dans ses projets d'essais pilotes.

Bibliothèque des ressources en eau potable et service d'assistance téléphonique

La Bibliothèque de ressources sur l'eau potable est une bibliothèque de référence en ligne lancée en 2018 contenant plus de 5 000 ressources qui abordent les problèmes courants auxquels sont confrontés les réseaux d'eau. Les ressources sont vérifiées par le personnel du Centre pour être utilisées par les propriétaires, les exploitants et les autorités d'exploitation des réseaux d'eau, les Premières Nations et le public. Le Centre maintient également un service d'assistance téléphonique qui permet à des membres du personnel bien informé de répondre à des questions techniques posées par ses clients et le public. Pendant l'exercice financier 2019–2020, la Bibliothèque de ressources sur l'eau potable a été consultée à 4 048 reprises.

Regard sur l'avenir

Les lettres de mandat annuelles des ministres aux présidents des organismes gérés par des conseils d'administration décrivent les grandes attentes et les priorités pour l'année à venir. La présentation de rapports sur les réalisations liées à la lettre de mandat est généralement un élément obligatoire du rapport annuel. Pour la période de référence actuelle, le gouvernement de l'Ontario a suspendu l'exigence obligatoire pour les lettres de mandat jusqu'à la fin du cycle de responsabilité 2018–19.

Le Centre continuera à travailler sur les initiatives suivantes pour répondre aux besoins des propriétaires, des exploitants et des autorités d'exploitation des réseaux d'eau de l'Ontario:

- Fournir de l'éducation et une formation pratique sur l'eau aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation de réseaux d'eau.
- Offrir un enseignement et une formation sur l'eau à des exploitants de réseaux d'eau des Premières Nations, afin de contribuer au travail collaboratif du Ministère avec les Premières Nations et le gouvernement fédéral dans le but d'améliorer l'eau potable dans les communautés des Premières Nations.
- Maintenir des normes de qualité pour la formation par l'entremise du programme d'assurance de la qualité.
- Partager l'information sur l'équipement et les exigences opérationnelles nécessaires pour assurer la salubrité de l'eau à l'aide de visites techniques de l'installation de démonstration technologique.
- Faciliter l'accès à l'information au moyen de la Bibliothèque des ressources en eau potable, la ligne d'assistance téléphonique et de publications, notamment des publications à comité de lecture et des présentations externes.
- Réaliser des projets pilotes pour combler les lacunes d'information, résoudre les problèmes des clients et fournir de l'information pour mieux faire comprendre les paramètres et les technologies visant la qualité des sources d'eau, la performance des traitements et les traitements alternatifs.
- Offrir des formations pratiques spéciales à des étudiants du niveau postsecondaire inscrits dans des collèges qui donnent le cours de base obligatoire à l'intention des apprentis-exploitants du Ministère.

Le Centre, dans son plan stratégique pour 2020–2023, renforcera sa capacité à offrir des cours virtuels et en ligne sur l'ensemble de son offre de cours, tout en conservant l'élément important qu'est la formation pratique. Cela s'appliquera également aux programmes qui s'adressent aux Premières Nations.

Responsabilité de la direction en matière d'informations financières

La haute direction et le conseil d'administration sont responsables du rendement du Centre sur le plan financier. Le conseil d'administration a examiné et approuvé les états financiers et toutes les informations présentées dans le rapport annuel.

Responsabilités du Comité des finances et de la vérification

Le comité des finances et de vérification a également joué plusieurs rôles importants dans le processus de vérification, y compris:

- Rencontrer l'équipe de gestion et le vérificateur externe du Centre pour examiner tout problème devant être identifié dans la vérification prochaine.
- Examiner avec la direction l'évaluation des contrôles internes par le vérificateur externe.
- Examiner les rapports terminés publiés par le vérificateur externe.
- Examiner la réponse de la direction et le suivi ultérieur à toute faiblesse identifiée.

Vérification externe

BDO Canada LLP a vérifié les états financiers du Centre pour l'exercice financier 2019–2020. Les comptables agréés ont pour responsabilité de déterminer si les états financiers sont présentés objectivement et conformément aux normes comptables généralement reconnues dans le secteur public. Le rapport du vérificateur décrit l'étendue de l'examen et donne un avis sur les états financiers.

Analyse des résultats financiers

Revenus

Au cours de l'exercice financier 2019-2020, le Centre a généré des revenus de 2 282 235 \$, soit une baisse d'environ 12 % par rapport à l'exercice 2018-2019. Cette baisse était attribuable à une réduction du nombre de participants à la formation et des frais d'inscription à la formation, qui s'explique par deux facteurs. Le facteur le plus important était la nature cyclique du nombre de participants à la formation. Il était prévu que le nombre de participants à la formation serait inférieur à ce qu'il était pendant l'exercice 2018-2019, en raison de ce cycle prévisible de trois ans. Le deuxième facteur était la pandémie mondiale de COVID-19, qui a entraîné le report ou l'annulation de 18 cours ou événements planifiés.

Le Centre a reçu un paiement de transfert de 3,0 M\$ du gouvernement de l'Ontario pendant l'exercice financier 2019–2020.

Dépenses

Les dépenses totales pour l'exercice financier 2019-2020 se sont établies à 5 583 700 \$, soit une augmentation d'environ 3 % par rapport à l'exercice financier 2018-2019. Le facteur le plus important a été l'augmentation des salaires et des avantages sociaux au cours de l'exercice 2018-2019, découlant de l'augmentation des taux de prestations, des ajustements au coût de la vie et des charges de retraite prévues par la loi. Le Centre continue à utiliser des mesures de contrôle internes de la gestion financière pour contrôler les dépenses globales.

Bilan

Le Centre reste en bonne situation financière. Le solde d'actif net de 8,5 M\$ au 31 mars 2020 permettra au Centre de continuer à faire des contributions importantes à l'éducation, à la formation et aux essais pilotes dans le domaine de l'eau potable partout en Ontario, et à planifier de façon efficace de futures initiatives de formation en eau.

Annexe A: Rapport du vérificateur ind	dépendant	

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau États financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

	Pages
Rapport du vérificateur indépendant	2
États financiers	
État de la situation financière	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État des résultats d'exploitation	6
État des revenus et des charges d'exploitation	7
État des flux de trésorerie	8
Notes afférentes aux états financiers	9

Rapport du vérificateur indépendant

Aux administrateurs du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Avis

Nous avons vérifié les états financiers du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau (le Centre), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et les états de l'évolution de l'actif net, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes afférentes aux états financiers, y compris un sommaire des principales conventions comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau au 31 mars 2020 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables du secteur public canadien.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport. Nous sommes indépendants du Centre conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers conformément aux normes comptables du secteur public canadien ainsi qu'aux contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, celles-ci pouvant résulter de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Centre à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Centre ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Centre.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférent fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Centre à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Walkerton, Ontario Le 9 juin 2020

État de la situation financière Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Au 31 mars	2020	2019
Actif		
À court terme Trésorerie Portion actuelle des investissements (note 2) Créances Charges payées d'avance	\$ 6,352,955 2,080,010 145,889 87,526	\$ 3,992,046 3,000,000 139,825 68,241
Investissements (note 2) Immobilisations (note 3)	8,666,380 - 1,103,763	7,200,112 2,035,578 1,083,084
	\$ 9,770,143	\$10,318,774
Lia Passif et actif net		
À court terme Comptes fournisseurs et charges à payer Produits reportés (note 4)	\$ 313,227 916,282	\$ 369,465 1,296,283
Apports en capital reportés (note 5)	1,229,509 36,328	1,665,748 42,178
	1,265,837	1,707,926
Engagements (note 6)		
Actif net	8,504,306	8,610,848
	\$ 9,770,143	\$10,318,774

Au nom du conseil:



État de l'évolution de l'actif net Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2020	2019
Solde d'ouverture	\$8,610,848	\$ 8,278,662
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	(106,542)	332,186
Solde de fermeture	\$8,504,306	\$ 8,610,848

État des résultats d'exploitation Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2020	2	2019
Revenus (Page 7)	\$ 5,282,235	\$ 5,604,	,193
Charges (Page 7)	5,583,700	5,440,	,920
Excédent des produits sur les charges avant les intérêts et d'autres sources de revenus	(301,465)	163,	,273
Intérêts et autres sources de revenus	182,438	163,	,014
Gain sur la disposition d'immobilisations	12,485	5,	,899
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	\$ (106,542)	\$ 332,	,186

État des revenus et des charges d'exploitation Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2020	2019
Revenus Paiement de transfert de la province de l'Ontario (note 7) Paiement de transfert de la province de l'Ontario -	\$ 3,000,000	\$ 3,000,000
Premières Nations	362,504	463,813
Inscriptions aux cours de formation	1,919,731	5,604,193
	\$ 5,282,235	\$ 5,604,193
Charges Publicité et promotion Amortissement des immobilisations, net Frais d'audit et juridiques Créances irrécouvrables Frais bancaires et salariaux	\$ 27,470 234,232 9,505 542 12,243	\$ 43,532 232,460 12,250 507 13,250
Conférences Services d'experts-conseils Jetons de présence Avantages sociaux Assurances	15,733 13,088 14,475 681,192 26,066	23,276 8,918 20,950 629,481 24,585
Frais de bureau Perfectionnement professionnel Entretien des biens immobiliers Recrutement Location	139,911 16,303 384 2,427 564,002	139,898 18,543 - 3,127 601,418
Réparations et entretien Projets de recherche Salaires Commandites Abonnements et droits d'adhésion	42,762 32,383 2,551,612 27,500 19,589	36,081 19,520 2,266,433 23,600 21,501
Téléphone Formation Déplacement Véhicules Site Web et communications	10,578 1,041,166 72,874 3,045 24,618	10,185 1,196,187 61,273 8,710 25,235
	\$5,583,700	\$ 5,440,920

État des flux de trésorerie Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2020	2019
Rentrée (sortie) nette de trésorerie liée aux activités suivantes:		
Exploitation Excédent des produits sur les charges Éléments sans effet sur l'encaisse:	\$ (106,542)	\$ 332,186
Amortissement des immobilisations, net Gain sur la disposition d'immobilisations	234,232 (12,485)	232,460 (5,899)
	115,205	558,747
Évolution des éléments hors caisse du solde (note 8)	(461,588)	2,536,090
	(346,383)	3,094,837
Investissement Achat d'investissements et intérêts réinvestis Remboursement d'investissements	(111,931) 3,067,500	(5,084,307) 3,057,000
	2,955,569	(2,027,307)
Biens capitaux Contributions reçues aux fins d'immobilisations Acquisition d'immobilisations	2,347 (250,624)	7,704 (238,022)
	(248,277)	(230,318)
Augmentation nette de l'encaisse durant l'exercice	2,360,909	837,212
Encaisse, début d'exercice	3,992,046	3,154,834
Encaisse, fin d'exercice	\$6,352,955	\$ 3,992,046

31 mars 2020

Sommaire des principales conventions comptables

Nature et but de l'organisme

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau est un service opérationnel de la province de l'Ontario. Il a été créé le 1^{er} octobre 2004 en vertu de la *Loi sur les sociétés de développement*.

Conformément à cette loi, les objets du Centre sont les suivants:

- a) Coordonner et assurer la formation des exploitants, propriétaires et organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable.
- b) Fournir des conseils au ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs sur les recherches dont la priorité est élevée et qui ont pour but la salubrité de l'eau potable.
- c) Commanditer des travaux de recherche s'inscrivant dans son mandat.
- d) Faire en sorte que l'information technique, scientifique et réglementaire sur l'eau potable soit plus facile d'accès, notamment en ce qui concerne le degré de diligence prévu par la loi.

Le Centre est exonéré de l'impôt fédéral et de l'impôt provincial sur le revenu.

Présentation

Les états financiers du Centre ont été préparés conformément aux normes comptables du secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du gouvernement, notamment à la série 4200 de normes, publiée par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP pour les organismes sans but lucratif du gouvernement).

Encaisse et équivalents au comptant

L'encaisse et les équivalents au comptant sont constitués des espèces en caisse, des soldes en banque et de certificats de placement garanti d'une durée de moins de 90 jours depuis la date d'achat.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les immobilisations apportées sont comptabilisées à leur juste valeur marchande estimée au moment du don.

Les frais de personnel et d'avantages sociaux directement attribuables à des programmes de cours créés à l'interne sont comptabilisés en conséquence.

L'amortissement est établi en fonction de la durée de vie utile estimée de l'actif et est calculé comme suit avec une provision d'une demi année:

Matériel informatiqu	amortissement dégressif de 33 %
Logiciels	amortissement dégressif de 50 %
Programmes de cours	amortissement dégressif de 15 %
Améliorations locatives	
	amortissement dégressif de 20 %
Mobilier et matériel de bureau	
Enseignes	amortissement dégressif de 20 %
Matériel technique	amortissement dégressif de 20 %
Véhicules	amortissement dégressif de 20 %

31 mars 2020

1. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

Comptabilisation des produits

Les paiements de transfert sont comptabilisés quand le montant est connu, que le recouvrement est raisonnablement assuré et que les stipulations ont été respectées. Les revenus provenant des inscriptions aux cours de formation sont comptabilisés lorsque le paiement est à recevoir et que le cours a été suivi. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont réalisés au cours de la période d'investissement. Les revenus provenant de dons sont comptabilisés lorsque le Centre prend possession des biens donnés.

Les paiements de transfert limités pour l'achat d'immobilisations sont reportés et amortis en produits à un taux correspondant au taux d'amortissement des immobilisations associées.

Instruments financiers

Le Centre a établi deux catégories pour ses instruments financiers : juste valeur et coût amorti. La politique comptable du Centre pour ces catégories est énoncée ci-dessous:

Juste valeur

Cette catégorie comprend les effets de caisse et les investissements qui sont cotés sur un marché actif. Ceux-ci sont initialement comptabilisés au coût et subséquemment à leur juste valeur. Les gains et pertes dus aux changements de juste valeur sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation lorsqu'ils sont transférés à l'état des résultats d'exploitation.

Les coûts des transactions des instruments financiers évalués à leur juste valeur sont comptabilisés en charges.

En cas d'une baisse durable de la juste valeur, le montant de la perte est retiré des gains et pertes de réévaluation cumulés, et comptabilisé dans l'état des résultats d'exploitation. En cas de vente, le montant retenu des gains et pertes de réévaluation cumulés associé à l'instrument est retiré des actifs nets et comptabilisé dans l'état des résultats d'exploitation.

Coût amorti

Cette catégorie comprend les créances, les comptes fournisseurs et les charges à payer. Ces éléments sont initialement comptabilisés au coût, et subséquemment évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute perte de réévaluation cumulée sur les actifs.

Le coût des transactions des instruments financiers évalués au coût amorti est ajouté à la valeur comptable de l'instrument.

Les baisses des actifs financiers évalués au coût amorti sont comptabilisées lorsque le montant de la perte est connu avec suffisamment de précision, et qu'il n'est pas réaliste d'envisager un recouvrement futur. Les actifs financiers sont alors ramenés à leur valeur recouvrable nette, la baisse étant comptabilisée dans l'état des résultats d'exploitation.

31 mars 2020

1. 1.Sommaire des principales conventions comptables (suite)

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux normes du CCSP pour les organismes sans but lucratif du gouvernement oblige la direction à faire des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants déclarés des actifs et des passifs, la divulgation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers ainsi que les montants déclarés des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Des estimations importantes sont notamment la détermination des provisions pour créances douteuses, la durée de vie utile des immobilisations et les moins-values des droits liés aux programmes.

2. Investissements		
	2020	2019
CPG de la Banque Royale du Canada	\$ -	\$ 3,000,000
CPG de la Banque Royale du Canada, 2,15 %, payable en		
juin 2020	2,080,010	2,035,578
	2,080,010	5,035,578
Moins les montants payables d'ici un an qui sont inclus		
dans l'actif à court terme	 2,080,010	3,000,000
	\$ _	\$ 2,035,578

3. Immobilisations

			2020			2019
	Coût	Am	ortissement cumulé	Coût	Am	ortissement cumulé
Matériel informatique Logiciels Programmes de cours Améliorations locatives Mobilier et matériel de	\$ 258,903 140,636 954,966 61,776	\$	187,644 121,322 611,826 48,578	\$ 202,193 136,691 950,625 56,712	\$	166,512 103,981 612,421 45,911
bureau Enseignes Matériel technique Véhicules	369,830 51,041 3,179,056 135,782		326,465 46,651 2,666,102 39,639	361,826 51,041 3,076,562 117,111		316,624 45,554 2,550,676 27,998
	\$ 5,151,990	\$	4,048,227	\$ 4,952,761	\$	3,869,677
Valeur comptable nette		\$	1,103,763		\$	1,083,084

31 mars 2020

4. Produits reportés

	Premières Nations	scriptions Formation	2020	2019
Solde d'ouverture Contributions reçues Contributions transférées dans	\$ 955,610 -	\$ 340,673 325,523	\$ 1,296,283 325,523	\$ 1,820,938 340,673
le compte Reconnues aux fins	-	-	-	13,000
d'immobilisations Comptabilisées dans l'exercice	(2,347) (362,504)	(340,673)	(2,347) (703,177)	(7,704) (870,624)
	\$ 590,759	\$ 325,523	\$ 916,282	\$ 1,296,283

Le paiement de transfert de la province de l'Ontario provient du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs. Ce paiement doit être comptabilisé séparément et utilisé pour la formation des exploitants des Premières Nations.

Les frais reportés d'inscription aux cours de formation sont des paiements qui ont été reçus pour des cours qui auront lieu durant un exercice ultérieur.

5. Apports en capital reportés

Les apports en capital reportés représentent des contributions limitées reçues pour l'achat d'immobilisations amortissables. Ces contributions sont comptabilisées à titre de réduction des dépenses d'amortissement dans l'état des résultats d'exploitation, qui sont calculées sur une base dégressive en fonction du taux d'amortissement de la classe d'actif concernée.

Les modifications dans le solde des apports en capital reportés durant l'exercice sont les suivantes:

	 2020	2019
Solde d'ouverture Contributions reçues Contributions transférées hors du compte Amortissement des contributions	\$ 42,178 2,347 - (8,197)	\$ 57,878 7,704 (13,000) (10,404)
Solde de fermeture	\$ 36,328	\$ 42,178

31 mars 2020

6. Engagements

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau a conclu deux contrats de locationexploitation d'équipement. Le premier contrat se terminera en octobre 2023 et les versements mensuels sont de 96 \$. Le deuxième contrat se terminera en novembre 2023 et les versements mensuels sont de 31 \$. En outre, le Centre a conclu un contrat de location avec la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier. Ce contrat se terminera en mars 2020 et les versements mensuels sont de 52 900 \$.

Les créances locatives annuelles minimales pour le bâtiment et le matériel au cours des quatre prochaines années sont:

2021	\$	636,321		
2022	\$	1,524		
2023	Ś	920		

7. Paiements de transfert

Au cours de l'exercice, des paiements de transfert de la province de l'Ontario s'élevant à 3 000 000 \$ (2019 - 3 000 000 \$) ont été accordés au Centre.

8. État des flux de trésorerie

L'évolution des éléments hors caisse du solde du fonds de roulement se compose comme suit:

		2020	2019
Créances Charges payées d'avance Comptes fournisseurs et charges à payer Produits reportés	\$	(6,064) (19,285) (56,238) (380,001)	\$ 3,060,053 61,779 (61,087) (524,655)
	\$ ((461,588)	\$ 2,536,090

9. Régime de retraite

Le Centre assure des prestations de retraite à tous ses employés à temps plein par sa participation au Régime de pension de retraite de la fonction publique, un régime à prestations déterminées d'employeurs multiples, qui est administré par la Commission du régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario. Ce régime est comptabilisé à titre de régime de retraite à cotisations déterminées, car le Centre n'a pas suffisamment d'informations pour appliquer au régime les principes de comptabilisation des prestations déterminées. La contribution du Centre au régime de retraite pour la période visée a été de 220 256 \$ (2019 - 199 707 \$) et est incluse au poste des avantages sociaux de l'état des revenus et des charges d'exploitation. Comme il s'agit d'un régime de retraite interentreprises, ces contributions sont les charges du Centre au titre du régime de retraite. Aucun passif au titre du régime de retraite n'est inclus pour ce type de plan dans les états financiers du Centre. En date du 31 décembre 2018, le Régime de retraite des fonctionnaires avait un déficit à la fin de l'exercice de 1,89 \$ milliards de dollars (2017 - 738,0 millions de dollars) selon ses états financiers vérifiés.

31 mars 2020

10. Gestion du risque des instruments financiers

Le Centre est exposé à divers risques à cause de ses instruments financiers. L'analyse suivante donne une mesure de l'exposition aux risques du Centre et de leurs concentrations en date du 31 mars 2020.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière auquel le Centre est exposé si un débiteur ne verse pas les intérêts et le capital lorsqu'ils sont exigibles. Ce risque concerne l'encaisse et les créances du Centre. Les comptes en espèces du Centre sont détenus dans des banques à charte sous réglementation fédérale, qui sont assurées par la Société d'assurance-dépôts du Canada. En cas de défaut, les comptes en espèces du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau sont assurés jusqu'à un maximum de 100 000 \$ (2019 - 100 000 \$).

Risque du marché

Le risque du marché est le risque que la juste valeur de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue à cause de facteurs propres au marché. Les facteurs propres au marché sont notamment trois types de risque : risque de taux d'intérêt, risque de taux de change et risque sur capitaux propres. Le Centre n'est pas exposé à des risques de taux de change ni à des risques sur capitaux propres importants, car il ne négocie pas matériellement des devises étrangères ni ne détient des instruments financiers de capitaux propres importants.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est la possibilité de pertes financières causées par des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'instruments financiers en raison de variations des taux d'intérêt du marché.

Le Centre est exposé à ce risque à cause de ses investissements portant intérêts.

En date du 31 mars 2020, une variation de 1 % des taux d'intérêt, avec toutes les autres variables maintenues constantes, aurait une incidence estimée sur la juste valeur des certificats de placement garanti de 20 430 \$ (2019 - 50 000 \$).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Centre ne soit pas capable de remplir toutes ses obligations de débours à mesure qu'elles deviennent exigibles. Le Centre atténue ce risque en surveillant ses opérations de trésorerie et ses sorties de fonds prévues par budgétisation approfondie et détention d'investissements pouvant être convertis en espèces à court terme en cas de débours imprévus.

Il n'y a eu aucun changement majeur par rapport à l'année précédente en ce qui a trait à l'exposition aux risques ou aux politiques, procédures et méthodes d'évaluation du risque.

31 mars 2020

11. COVID-19

La pandémie mondiale de COVID-19 a perturbé les activités économiques et les chaînes d'approvisionnement. Bien que la perturbation causée par le virus devrait être temporaire, étant donné la nature dynamique de ces circonstances, la durée de l'interruption des activités et l'impact financier correspondant ne peuvent être raisonnablement estimés pour le moment. À l'heure actuelle, l'entité a temporairement reporté tous les cours en personne prévus, actuels et futurs. Cela a entraîné une baisse importante des revenus d'inscription à la formation et des dépenses de formation connexes. L'entité est en train de convertir les cours en offres virtuelles, dans la mesure du possible. La direction surveille activement la situation mondiale en ce qui concerne sa santé financière, ses liquidités, ses activités, ses fournisseurs, son industrie et sa main-d'oeuvre. Compte tenu de l'évolution quotidienne de l'épidémie de COVID-19 et des réactions mondiales visant à freiner sa propagation, l'entité n'est pas en mesure d'estimer pour l'instant tous les effets futurs de l'épidémie de COVID-19 sur ses résultats d'exploitation, sa situation financière ou ses liquidités.